



Le soft power au service des intérêts chinois en Arctique

Longtemps sanctuarisée, la région Arctique n'échappe plus au processus de mondialisation. Si les États riverains conservent un monopole sur cet espace foisonnant de potentialités, ils ne peuvent pas ignorer le rôle de la Chine, positionnée à la sortie de la route maritime arctique passant par Béring, véritable place forte du commerce maritime mondial. Ainsi, conscient de ses intérêts, Pékin entend occuper sa place dans la région.

Quels intérêts pour la Chine en Arctique ?

L'intérêt de Pékin pour l'Arctique n'est pas nouveau, mais il se cantonnait jusqu'ici à la recherche scientifique. Les enjeux du réchauffement climatique, dont les effets pourraient avoir un impact grave sur les températures et sur les précipitations en Chine, intéressent vivement le gouvernement. Cette préoccupation s'est concrétisée en 1989 par la création d'un Institut de recherche polaire à Shanghai ainsi que par l'établissement en 2004 d'une station polaire à Ny-Ålesund dans le Svalbard norvégien. La Chine a mené entre 1999 et 2012 cinq expéditions d'exploration polaire grâce à son brise-glaces *Xue Long*, acheté en 1993 à l'Ukraine (un second de conception chinoise est en construction depuis 2012).

L'enjeu est aussi énergétique. D'après un rapport de 2008 de l'*US Geological Survey*, l'Arctique recèlerait 13% des réserves de pétrole inexploitées, 30% pour le gaz et 20% pour le gaz naturel liquéfié. L'Arctique renferme par ailleurs d'importantes sources de terres rares, que la Chine vend en situation de quasi-monopole, une position qu'elle entend conserver. Avec une économie en croissance continue, la diversification des sources d'hydrocarbures serait d'un intérêt notable, d'autant que l'absence de piraterie sur les routes arctiques constituerait une alternative aux routes qui passent par Malacca et Bab-el-Mandeb. Toutefois, la réalité des ressources en hydrocarbures ainsi que le coût de leur exploitation sont sujets à caution.

Une intégration fondée sur la coopération internationale

À la suite de la ratification de la Convention de Montego Bay sur le Droit de la mer en 1996, la Chine défend l'idée d'un patrimoine commun de l'humanité, au-delà des zones économiques exclusives (ZEE). Cependant, plus de 90% des ressources supposées de l'Arctique se situeraient dans les ZEE des États circumpolaires. Ainsi, Pékin multiplie les partenariats avec les pays riverains pour s'assurer un accès partagé à ces ressources, et reconnaît *de facto* la souveraineté de la Russie et du Canada, sur leurs eaux respectives. Sans contredire ici le Droit international, la Chine développe l'idée de son appartenance à un « proche-arctique » qu'elle tente de faire accepter par une intense activité de lobbying auprès des États arctiques¹. Cela lui a permis d'obtenir le statut d'observateur permanent auprès du Conseil Arctique² en 2013.

Avec une politique de développement pacifique³, la Chine promeut une approche « gagnant-gagnant » de la coopération arctique. Dans le domaine scientifique, Pékin multiplie les expéditions internationales en accompagnant avec son brise-glaces des navires de recherche étrangers. En 2013, la Chine a même fondé à Shanghai un Centre de recherche arctique (CNARC) avec les pays nordiques. Aussi, Pékin se place-t-il comme un important pourvoyeur de capitaux dans la mise en valeur des ressources de la région ainsi que pour l'exploitation très coûteuse pour les riverains des futures routes maritimes. Le gouvernement pousse ainsi ses entreprises nationales à établir des consortiums avec les entreprises des États circumpolaires, comme dans le secteur minier au Canada et au Groenland. Enfin, la signature d'un accord de coopération à long terme entre la société de transport russe *Sovcomflot* et la *Chinese National Petroleum Corporation* garantit en partie à la Chine, l'accès aux hydrocarbures russes *via* le passage du Nord-Est.

Sans le formuler officiellement, la Chine a su mettre progressivement en place une « stratégie arctique » en se rendant indispensable au développement et à l'intégration de la région. Toutefois, la stratégie d'intégration par le soft power ne doit pas masquer une intensification de la présence militaire chinoise en Arctique.

Ces propos ne reflètent que l'opinion de l'auteur.

1 Par exemple, la Chine a investi massivement en Islande depuis la crise de 2008.

2 Instance de gouvernance de l'Arctique fondée en 1996 par les États riverains.

3 Concept développé par l'ancien président Hu Jintao, visant à réfuter l'idée d'une Chine agressive.